



**P R O J E T
D E S
Q U A T R E
C H E M I N S**

**Compte-rendu de la
Promenade commentée
avec le panel citoyen**

Mardi 31 mai 2022

Date : mardi 31 mai 2022, 18h30-21h

Lieu de RDV : école Pauline Kergomard à Arcueil

Organisation :

- Ville d'Arcueil : **Jean-Charles Bouric** (Chargé de mission Etudes urbaines et aménagement) et **Leo Barthélémy** (Chargé de mission concertation et animation locale)
- Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) : **Pascale DAUPHIN** (Directrice de projets d'aménagement)
- SADEV 94 : **Anabelle Baubion** (Cheffe de projet), **Stéphane Bailly** (Directeur du développement)
- TraitClair : **Lucile Biarrotte** (Directrice-conseil) et **Candice Constant** (Chargée de concertation)

Intervenant·e·s :

- Ville d'Arcueil (élues) : **Sophie Pascal-Lericq** (Adjointe déléguée à l'aménagement et à l'urbanisme); **Francine Ketfi** (Conseillère municipale déléguée au personnel et à l'animation du quartier Kergomard), **Elisabeth Eloundou** (Adjointe déléguée à l'éducation)
- Ville d'Arcueil (services) : **Jean Charles Bouric** (Chargé de mission Etudes urbaines et aménagement), **Leo Barthélémy** (Chargé de mission concertation et animation locale)
- SADEV 94 : **Anabelle Baubion** (Cheffe de projet), **François Taroni** (Responsable d'opérations), **Mathilde Blin** (Responsable d'opérations), **Stéphane Bailly** (Directeur du développement)
- Attitudes Urbaines : **Florence Fréry** (Directrice d'études)
- Particules : **Clément Bonnet** (Architecte, Chef de projet)

Membres du panel citoyen présents :

- Alain ABISROR
- Guillaume VILLAIN
- Jean-Luc MATHIS
- Alexandre BATISTA
- Sandrine BABILOTTE
- Myrtille LEMASSON
- Paul ELOUNDOU
- Gisèle BELLIOU
- Bertrand LIEBERT
- Olivier GEOFFROY
- Frédéric VIEL
- Niccolo RUGGINI
- Olivier GEOFFROY
- Sébastien LUTTRINGER (suppléant)
- Jérôme Gély (remplace Violaine LE GAL)

Temps convivial

À l'école Pauline Kergomard



Un mot d'introduction est prononcé par Sophie Pascal-Lericq, Adjointe déléguée à l'aménagement et à l'urbanisme, pour présenter l'étude urbaine. Aujourd'hui, le secteur des Quatre Chemins est scindé par des infrastructures de transports imposantes qui influencent la qualité de vie locale. Plusieurs projets d'aménagement d'envergure s'y côtoient ou le joutent déjà : deux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), une Zone d'Activité Économique (ZAE), l'arrivée prochaine des gares du Grand Paris, etc. La municipalité souhaite développer une vision d'ensemble de ce quartier afin de le revaloriser, en particulier pour les personnes y vivant et travaillant au quotidien.

C'est pourquoi une étude urbaine vient d'être lancée sur ce secteur. L'objet de la balade commentée est d'emmener les habitants, travailleurs et usagers qui composent le panel citoyen, à la découverte de ces projets pour en avoir une vision globale. Sophie Pascal-Lericq rappelle l'importance d'associer les membres du panel citoyen, pour leur expertise d'usage, et les remercie pour leur participation.

Par la suite, les membres de l'équipe projet présents se sont présentés à tour de rôle, en débutant par la Ville d'Arcueil, la SADEV 92, Attitudes urbaines, Particules puis TraitClair.

Anabelle Baubion, Cheffe de projet à la SADEV 92, présente le calendrier d'étude au sein duquel les membres du panel citoyen sont associés à chaque étape. La phase de diagnostic, d'une durée de trois mois, hors vacances scolaires et temps de validation, est la première étape de l'étude urbaine. Par la suite, le scénario « fil de l'eau » qui permet de représenter le futur quartier des Quatre Chemins si la ville n'intervient pas, aura lieu à la rentrée. Ensuite, les mois de novembre 2022 à février 2021 seront dédiés aux orientations d'aménagement.

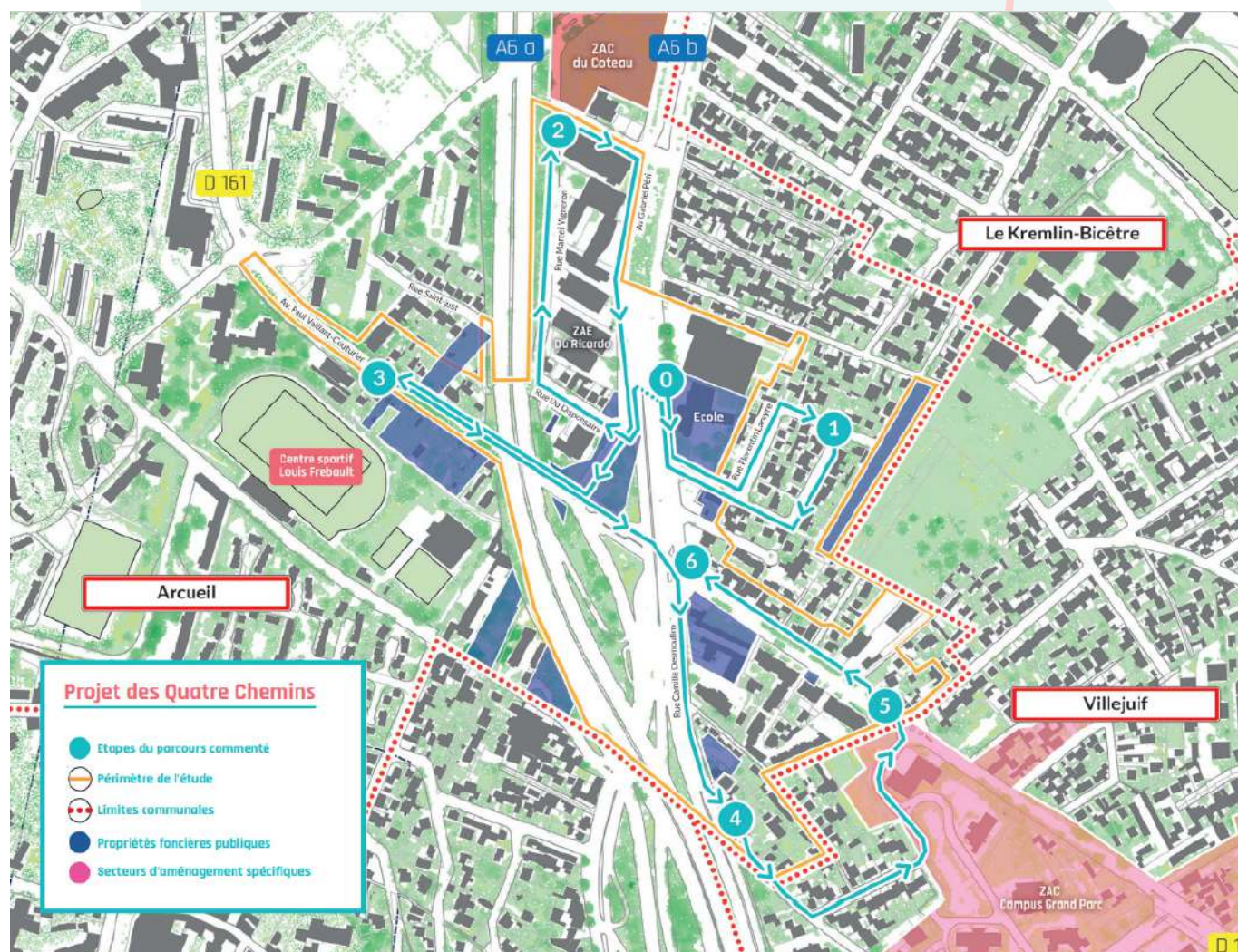
Lucile Biarrotte, Directrice Conseil à TraitClair, rappelle le rôle du panel citoyen. Le panel citoyen a été constitué pour représenter la variété des acteurs et actrices locales. Ils et Elles s'engagent à s'investir dans les temps de formation et de concertation prévus jusqu'à 2023. Il a été également rappelé, qu'en cas d'indisponibilité, les membres du panel sont invités à le signaler par mail à jean-charles.bouric@mairie-arcueil.fr afin de permettre aux suppléant·es de participer.

Les membres du panel citoyen ont été invités à se présenter à tour de rôle.

Florence Fréry, Directrice d'études à Attitudes urbaines, a présenté le prochain événement auquel les membres du panel citoyen sont invités à participer : Formation sur la programmation urbaine le mardi 14 juin.

Par la suite, l'objectif et le parcours de la promenade commentée a été présentée par Lucile Biarrotte. Cette promenade permet d'offrir une vision globale du quartier et comprendre les grandes transformations urbaines à venir et souhaitées. Cette promenade suit un itinéraire prédéfini avec six points d'arrêts prévus à des points d'intérêts afin d'évoquer avec les membres du panel les projets en cours ou à venir sur le périmètre de l'étude. Le panel a reçu deux documents : un à garder avec une carte, des illustrations, des explications ; un livret à remplir et à rendre à TraitClair à la fin de la balade, avec des questions et des remarques à retranscrire sur les aspects tant positifs que négatifs de chaque arrêt ou trajet.

Itinéraire de la promenade commentée



Synthèse des contributions

Des membres du panel citoyen

Pourquoi ai-je voulu participer à ce panel ?

Les membres ont souhaité participer au panel citoyen, pour s'impliquer dans le devenir de leur quartier et participer à son amélioration afin qu'il devienne un lieu de vie plus agréable pour ses habitants.

Qu'est-ce que j'en attends ?

Les attentes des membres du panel sont la prise en compte des besoins des habitants, notamment en échangeant avec les élus et les citoyens pour participer activement à la définition du futur de leur quartier. Ils souhaitent pour leur quartier plus de propreté, de calme, de sécurité ainsi que son désenclavement.

Ai-je des besoins spécifiques en termes d'accessibilité ?

Trois membres expriment n'avoir aucun besoin en termes d'accessibilité. Les autres présentent les besoins spécifiques suivants : installer des bornes vélib', penser l'accessibilité du quartier aux personnes à mobilité réduite et aux enfants en bas âge, pallier au manque de places de stationnement, difficultés en tant que piéton, cycliste et automobiliste à se déplacer dans le carrefour des Quatre Chemins, repenser l'accessibilité des commerces et améliorer la desserte des bus.

Quelles sont mes activités quotidiennes dans le secteur des Quatre Chemins ?

Les activités quotidiennes pratiquées dans le secteur des Quatre Chemins sont peu diversifiées. Quatre membres manifestent l'absence d'activité sur le quartier. Les activités des autres membres sur le quartier sont en majorité liées aux déplacements (à pied, à vélo, transports publics et en voiture), pour aller au travail, déposer les enfants à l'école, ou encore fréquenter la boulangerie ou faire des courses.

Quels commerces et services, quels atouts à développer pour répondre aux besoins des habitant-es ?

Les membres du panel citoyen partagent sensiblement les mêmes points de vue : des espaces verts avec une aire de jeux pour enfants et espace de convivialité pour les adultes (exemple : boulo-drome), des commerces de proximité, une supérette (type Monoprix, Franprix ou Carrefour market), des services médicaux et une pharmacie, un café et la mise en valeur des commerces et services existants.

Comment y rendre la vie de quartier plus agréable ?

Les propositions formulées pour rendre la vie de quartier plus agréable sont d'aménager des espaces végétalisés, de préserver le côté résidentiel, de désenclaver le quartier, de réduire les nuisances sonores et la pollution en diminuant la circulation, de rendre plus accueillants l'entrée et la sortie de ville, ainsi que de valoriser et protéger les mobilités douces.

1/ Tissu pavillonnaire et franges urbaines



Contributions orales des membres du panel citoyen lors de la balade



- Proximité de l'école aux nuisances de l'autoroute.
- Sur le foncier d'Aéma REIM (occupé auparavant par Loomis), souhait d'un tissu urbain cohérent avec les gabarits d'habitats qui l'environnent et ne plus voir des bâtiments semblables à ceux de la ZAE du Ricardo.
- Ouvrir aux modes doux l'accès à la friche des Monts Cuchets. Faire de cette dernière un espace vert.
- Préserver le tissu pavillonnaire.
- Il ne faut pas ouvrir davantage le quartier aux voitures, afin de préserver le calme dans ce quartier pavillonnaire.
- Préserver les impasses, protégées de la circulation et de ses nuisances.
- Il serait intéressant de savoir ce qu'il se passe pour les deux ZAC : Campus Grand Par et la ZAC du Coteau.



Comment améliorer la continuité entre les quartiers et penser l'insertion de ce tissu pavillonnaire au reste du territoire ?

Il est proposé par les membres du panel citoyen d'utiliser la bande zone naturelle (friche des Monts Cuchets) pour aménager un espace de mobilité douce afin de reconnecter le quartier, tout en préservant le cadre de vie actuel. Des membres suggèrent de créer des pistes cyclables protégées et d'améliorer la qualité des trottoirs. Il a également été proposé de diminuer la vitesse de circulation au carrefour des Quatre Chemins au profit des mobilités douces.

Comment atténuer l'impact de l'autoroute sur ce tissu pavillonnaire et faciliter les franchissements ?

La majorité des membres souhaite l'installation de murs anti-bruit. Il a été également proposé à trois reprises de couvrir ou d'enfouir l'autoroute au niveau du quartier des Quatre Chemins. Quatre membres désirent remplacer les souterrains par des passerelles, notamment celui devant l'école Kergomard. Il a été également proposé de fermer la sortie « Arcueil », sauf aux secours.

Que pensez-vous du trajet entre le point n°1 et le point n°2 ?

Lors de la balade, des participants indiquent ne pas emprunter ce passage, en raison de son insalubrité. Pour autant, ce passage est pratique pour les enfants qui vont à l'école. Sur les livrets, huit membres du panel citoyen signalent les défaillances du passage souterrain : « pas du tout éclairé », « dangereux », « mal entretenu », « glauque », « insécurité », « sale », « pas accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes ». Il a été signalé par l'un des membre que la rue du Dispensaire est pavillonnaire, pour autant il n'y a pas de mur anti-bruit, et la rue Marcel Vigneron il y a des dépôts d'encombres constants.

2/ ZAE Ricardo et ZAC du Côteau




Contributions orales des membres du panel citoyen lors de la balade



- Le souterrain entre l'école et la ZAE du Ricardo est difficilement praticable, car absence d'éclairage et sentiment d'insécurité.
- Souhait de mettre l'avenue Malleret-Joinville en double, sens au droit de la ZAC du Coteau, pour éviter les détours.
- Interrogations sur la circulation supplémentaire qu'engendrera Ecotone.
- Le projet d'Ecotone présenté est « très joli ».
- Cette zone d'activité peut être développée mais il faudrait d'abord régler les problématiques de dépôts sauvages.
- Les maisons au sud (rue du Dispensaire) sont fortement exposées aux nuisances sonores.
- Demande de mur anti-bruit le long de l'A6a côté ZAE du Ricardo.



- 
- L'activité de la Plateforme du Bâtiment contribue à attirer des dépôts sauvages.
 - L'Etat est absent, par conséquent la ville est obligée d'entretenir des voies qui ne sont pas de son ressort.
 - On vient à Time Tripper (escape game) qu'en ayant fait des recherches sur internet. On ne vient pas spontanément à cet endroit.



Comment cette ZEA interagit-elle avec le reste du quartier et vice-versa ? Quelles évolutions imaginer ?

Cette ZEA est jugée très isolée, par les membres du panel, avec le reste de la ville. Un membre souligne que le projet Ecotone pourrait permettre de mieux intégrer la ZAE. Un autre membre propose d'y créer une zone de commerces de proximité avec de la restauration, qui pourrait bien s'intégrer avec le projet. Les membres proposent de diminuer les nuisances sonores par l'installation de murs anti-bruit et d'un revêtement adapté, d'aménager des espaces verts en lien avec le projet Ecotone, de privilégier les mobilités actives sécurisées et d'améliorer l'accessibilité du quartier en créant une nouvelle entrée de ville. Deux membres suggèrent d'aménager l'espace enherbé vacant sur la couverture de l'autoroute en square.

Que pensez-vous du trajet entre le point n°2 et le point n°3 ?

Les participants sont unanimes quant au trajet : « très bruyant », « pollué », « dangereux », « le trajet est horrible », « dangereux car les trottoirs sont très étroits », « insécurité avec la circulation rapide des véhicules », « passage inaccessible en vélo », « catastrophique », « l'enfer pour les piétons et cyclistes ». Il a été proposé par l'un des participants de supprimer les deux trottoirs étroits pour créer un passage central sécurisé dédié aux piétons et cyclistes. Lors de la balade, il a été indiqué par l'un des membres du panel, qu'avant il y avait un accès sud par le stade qui était pratique.

3/ Evolutions de l'avenue Vaillant-Couturier, côté Arcueil



Contributions orales des membres du panel citoyen lors de la balade



- C'est une catastrophe pour les piétons, ce passage n'est pas praticable car les trottoirs sont trop étroits.
- La sortie d'autoroute est très dangereuse pour les piétons et les cyclistes au niveau du carrefour des Quatre Chemins.
- Absence d'espace sécurisé pour les cyclistes
- La piste cyclable s'arrête, c'est très dangereux. Il y a eu beaucoup d'accident.
- Des véhicules circulent trop vite.
- Le dessous du tablier de l'A6a est non éclairé.
- Créer une mobilité douce vers le stade.
- Il y a une problématique en termes de flux de circulation, car une rue a été mise en sens unique. Par conséquent, il y a un report des voitures sur cet axe. Il faudrait remettre l'autre rue en double circulation pour fluidifier l'accès vers le centre-ville.

Quelles mutations envisageables pour cet axe ?

Il a été proposé par le panel de créer un accès par le haut pour les mobilités actives, d'élargir la chaussée pour créer des pistes cyclables et des voies piétonnes

végétalisées, de refaire le trottoir côté station-service, de casser la ligne droite pour réduire la vitesse de circulation ou de remettre Malleret-Joinville en double sens afin de rééquilibrer la circulation. En effet, actuellement cet axe souffre d'un problème de sécurité. Il a été également soumis de mener une réflexion sur les maisons squattées et sur la possibilité d'insérer des commerces de proximité.

Que pensez-vous du trajet entre le point n° 3 et le point n° 4 ?

Ce trajet a été jugé par les participants comme « dangereux », « très inconfortable », « peu aisé et peu agréable », « bruyant », « moche », « très très sale ». Il a également été souligné par trois membres la nécessité de repenser la place des piétons et cyclistes.

4/ ZAC Campus Grand Parc



Contributions orales des membres du panel citoyen lors de la balade



- L'entrée de ville est « moche ».
- Interrogation quant à la vocation du terrain en friche appartenant à Villejuif entre la bretelle de sortie de l'A6a et la rue Camille Desmoulins. Souhait d'y aménager un espace vert.
- Inquiétudes quant au rabattement des véhicules (flux et stationnement) vers la future gare Villejuif Institut Gustave-Roussy avec crainte d'accroissement du stationnement sauvage et du trafic automobile.
- Des véhicules empruntent la rue Jacques Grégoire, à contresens et parfois très rapidement, pour contourner les embouteillages au carrefour des Quatre Chemins et l'avenue Paul Vaillant Couturier.
- À part ça, la rue Jacques Grégoire est un petit cocon où tout le monde se connaît
- Interrogations quant aux cheminements modes doux pour accéder à la future gare Villejuif Institut Gustave-Roussy.

Observations

Des membres se questionnent quant aux liens entre Villejuif et Arcueil. Pour certains, ce projet permettra de lutter contre l'isolement du quartier, notamment avec l'arrivée du métro. Un membre s'inquiète quant à l'afflux de véhicules lié

au Campus Grand Parc, et un second avec l'arrivée d'immeubles dans un secteur pavillonnaire qui entrainera une hausse de la population, des véhicules et des nuisances. Il a également été souligné que des travaux sont à l'arrêt. Par conséquent, il est souhaité d'accélérer les procédures pour avancer.

Que pensez-vous du trajet entre le point n° 4 et le point n° 5 ?

Globalement, les membres du panel citoyen apprécient ce trajet : « plutôt agréable, il y a moins de passage », « secteur pavillonnaire à préserver », « très agréable », « pavillonnaire et assez calme ». Il a tout de même été soulevé des circulations et stationnement complexes et des nuisances sonores.

5/ Evolutions de l'avenue Vaillant-Couturier, côté Villejuif



Contributions orales des membres du panel citoyen lors de la balade



- Les trottoirs ne sont pas agréables, il y a beaucoup d'obstacles.
- Aménager une piste cyclable.
- Souhait de ne pas refaire le même type d'immeubles rive Sud de l'avenue Paul Vaillant Couturier en rive Nord, notamment pour ne pas réduire l'ensoleillement des pavillons voisins plus au Nord.
- Débat entre l'idée d'un prolongement du front bâti des immeubles de la rive Sud de l'avenue Paul Vaillant Couturier jusqu'au garage automobile inclus et le souhait de transformer le garage automobile en espace vert avec des jeux pour enfants, bien que très exposé aux nuisances automobiles. Il a été également proposer d'y aménager une forêt urbaine.
- Ne pas pérenniser le statut de voie de circulation et apaiser de nouveau l'impasse Marie Louise, actuellement dédiée au chantier du Grand Paris Express.
- Sujet sur la déviation et sans contrepartie d'arrêt dans le secteur de la ligne de bus 131 desservant Villejuif.



Quelles mutations envisageables pour cette partie du secteur ?

Des membres du panel citoyen souhaitent davantage d'espaces verts, de commerces et de mobilités douces, un travail sur le revêtement des chaussées et des trottoirs, ainsi que le réaménagement du carrefour de la rue Jules Vernes, avenue Paul Vaillant Couturier, avenue du Président Salvador Allende et le passage

Charles Dehan, car les automobilistes passent en grand nombre par la rue Jacques Grégoire. L'un des membres alerte sur le choix difficile à faire entre la préservation des pavillons et le développement de la zone.

Que pensez-vous du trajet entre le point n° 5 et le point n° 6 ?

Ce trajet est jugé par les membres comme « bruyant », « parfois dangereux », « difficultés pour pénétrer dans la rue Jacques Grégoire ». Trois membres soulignent la nécessité d'aménager une piste cyclable.

6/ Autoroute A6



Contributions orales des membres du panel citoyen lors de la balade



- Repenser l'accessibilité des commerces, par exemple la boulangerie où le stationnement y est très dangereux.
- La durée des feux n'est pas adaptée aux piétons et ne les priorise pas.

En de nombreux endroits du parcours, les participants relèvent les fortes nuisances sonores générées par le trafic automobile.

Quelles interventions permettraient de faciliter l'accessibilité et les mobilités douces au quotidien ?

Il a été proposé par les membres d'aménager des pistes cyclables et des chemins piétons sécurisés, d'aménager des passerelles au-dessus de l'autoroute, d'améliorer le rythme des feux piétons au niveau du croisement avenue Paul Vaillant Couturier et Gabriel Péri, et de réhabiliter le carrefour en prenant exemple au réaménagement du rond-point du Petit-Clamart (intersection de la RD 906 sous le pont de l'A86), avec un rond-point type hollandais.

Comment atténuer les nuisances de l'autoroute ?

Les solutions proposées par le panel pour atténuer les nuisances de l'autoroute sont la mise en place de murs et de revêtement anti-bruit, de couvrir la portion du

carrefour des Quatre Chemins, de fermer la sortie « Arcueil » hormis aux secours, d'imposer la vitesse à 70 km/h sur l'autoroute lors de la traversée de la ville avec si nécessaire l'installation de radars, et d'aménager des espaces verts.

Comment rendre la vie de quartier plus agréable dans le quartier ?

La majorité des membres du panel citoyen s'accordent à dire qu'il faudrait des espaces verts, une végétalisation plus importante avec par exemple des plantations hors sol sur les grands axes et sous les ponts autoroutiers, l'aménagement d'une aire de jeux, et relier les différentes rues et impasses du quartier pour les piétons et cyclistes uniquement. Un membre trouve intéressant de savoir ce que coûterait le renforcement de la couverture de l'autoroute A6b, afin qu'elle puisse abriter un terrain de basket, de la verdure et quelques bancs. Les autres éléments cités permettant de rendre la vie de quartier plus agréable sont : « penser la circulation pour tous types de mobilité », « moins de bruit », « plus de propreté », « solution anti-pollution », « améliorer des trottoirs avec des pistes cyclables », « espace pour une vie associative », « davantage de stations vélib' » « présence policière ».

Comment favoriser l'insertion de l'autoroute dans le paysage ?

Pour favoriser l'insertion de l'autoroute dans le paysage, il a été proposé par des membres du jury citoyen de mettre des murs anti-bruit, de créer des espaces verts, d'aménager des passerelles piétonnes et des ponts de passage (qui offrent l'opportunité de créer des aménagements comme une zone de sport ou de skating couverte), de faire des fresques et de lancer un concours d'artistes et d'architectes sur un projet d'intégration de l'autoroute.

Sujets complémentaires à aborder dans la suite du travail :

Plusieurs sujets à aborder dans la suite du travail ont été soumis par des membres : « problèmes de sécurité », « liens inter-quartiers sur les parties limitrophes de communes », « le devenir de l'entreprise AUFFRET si revendue », « vélib' et bus », « manque de propreté » ; « valorisation de la couverture légère de l'A6b entre la rue de la Villageoise et l'école Kergomard » ; « ne pas oublier l'avenue Gabriel Péri » ; « créer un passage pour rejoindre le centre d'Arcueil, entre l'A6a et le cimetière ».

Qu'avez-vous pensé de cette balade commentée ?

Les retours des participants sur la balade organisée mardi 31 mai 2022 : « intéressant même si déjà en partie effectué avec les balades de quartier », « vocabulaire trop technique (exemple : « aménités ») », « très intéressant et il faut

poursuivre », « très bien, intéressante », « impact du bruit en extérieur », « a pu remarquer que c'est très désagréable de marcher dans ce quartier, pas attirant et sécurisant », « épuisante en raison du bruit », « importante pour comprendre notre quartier, sa complexité et l'importance du cœur pavillonnaire qui fait le charme de notre quartier et qui fait que l'on reste ici. Mettre des immeubles le long des deux grands axes du quartier, c'est surcharger et amener de la nuisance en plus (bruit, ombre, vue gâchée...) », « très intéressante, elle a fait naître beaucoup d'espoirs, espérons que certains pourront se réaliser ».